

Boniface DANTZER

1759 - 1829, Mulhouse

Prêtre



Repères familiaux

Éléments biographiques

En 1865, la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne ouvre une école dans une propriété située à l'angle de la Porte du Miroir et de la rue de la Sinne. L'initiative en revint au chanoine Eugène Mertian, fondateur de la Congrégation des Frères de Matzenheim.

L'École mulhousienne des Frères est fondée par le Frère Philippe Mangin. Comptant initialement 30 élèves en novembre 1865, on en dénombre 390 en 1869, preuve d'un rapide succès.

L'école fut transférée dans sa totalité en 1973 (classes primaires et collège Jean XXIII) dans l'enceinte de DMC, avenue Aristide Briand.

Lorsqu'en 1822 Boniface Dantzer fut nommé archiprêtre à Mulhouse, une génération après que les catholiques obtinrent le droit de revenir dans la ville, l'importance de la communauté catholique s'affirma, jusqu'à atteindre 7 000 pratiquants sur un total de 13 000 habitants en 1829. Boniface Dantzer se trouvait alors à la tête d'une vingtaine de paroisses sur les deux cantons de Mulhouse et d'Habsheim, que l'évêque avait décidé de réunir en un seul chapitre.

Confronté à l'anticléricalisme des instituteurs des écoles de la ville, Dantzer dirigea un comité catholique d'instruction primaire, dans l'esprit de la loi Villèle de 1824, qui avait confié l'enseignement primaire aux évêques. Il lui appartenait entre autres, de visiter les écoles, de rendre compte des abus, de proposer des améliorations. Il exerçait également un droit de surveillance sur le collège Lambert.

Lors de la nomination du maire catholique Armand Blanchard en 1825, Boniface Dantzer obtint la construction d'un aqueduc pour protéger des inondations la rue des Franciscains, longeant la seule église catholique (actuelle église Sainte-Marie) et pour en faciliter l'accès aux paroissiens.